

Table des matières

CLIMAT	2
<hr/>	
UN SEMINAIRE DU SPD PEU DISERT SUR LE CLIMAT ET UNE PRESIDENTE DE LA CDU PRUDENTE	2
L'INSCRIPTION CONTESTEE DE LA PROTECTION DU CLIMAT DANS LA CONSTITUTION	2
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, UNE MENACE PRISE AU SERIEUX PAR LES ALLEMANDS	3
POUR UNE GOUVERNANCE RENFORCEE EN FAVEUR DE LA PROTECTION DU CLIMAT	3
PUBLICATION DU RAPPORT 2018 SUR LA PROTECTION DU CLIMAT	3
SORTIE DU PROJET DE LOI SUR LA PROTECTION DU CLIMAT, SOURCE DE LITIGES AU SEIN DE LA COALITION	3
LE PROGRAMME EUROPEEN DU SPD SUR LE CLIMAT, L'ENERGIE ET LE TRANSPORT	3
LE COMITE SUR LA FINANCE VERTE VOULU PAR LE GOUVERNEMENT ALLEMAND	4
L'INTERVIEW DU CHEF DES VERTS SUR LA RESTRUCTURATION DE L'ETAT INDUSTRIEL ALLEMAND ET DE L'EFFET D'UNE TAXE CARBONE	4
LE PODCAST VIDEO DE LA CHANCELIERE ANGELA MERKEL SUR L'INITIATIVE EUROPEENNE DE PROTECTION DU CLIMAT (EUKI)	4
LA POSITION DE COMPROMIS DU MINISTRE FEDERAL DE L'ECONOMIE ET DE L'ENERGIE SUR LA PROTECTION DU CLIMAT	4
LE COMITE D'EXPERT POUR L'INNOVATION PLAIDE POUR UNE TARIFICATION DU CO2	5
ENERGIE	5
<hr/>	
ANDREAS FEICHT, NOUVEAU SECRETAIRE D'ETAT EN CHARGE DE L'ENERGIE	5
UNE RESOLUTION TRES POLITIQUE DU BUNDESRAT SUR LE NUCLEAIRE	5
FUSION RWE – E.ON	5
WINTERSHALL DEA SUPPRIME 800 EMPLOIS EN ALLEMAGNE	5
BERLIN A PROMIS SON SOUTIEN FINANCIER A LA CREATION D'AU MOINS UN TERMINAL D'IMPORTATION DE GNL	6
UN COMPROMIS TROUVE DANS L'AFFAIRE NORD STREAM II	6
INDUSTRIE/ENTREPRISES	6
<hr/>	
BAYER CONDAMNE PAR UN TRIBUNAL CALIFORNIEN POUR LA TOXICITE DU ROUNDUP	6
AIRBUS : REMBOURSEMENT DES AVANCES REMBOURSABLES ALLEMANDES A380	6
APPEL A MANIFESTATION D'INTERET SUR LA PRODUCTION DE BATTERIES DU BMWI	6
VOLKSWAGEN ANNONCE VOULOIR SUPPRIMER 5 000 POSTES	7
LA COUR FISCALE FEDERALE RETIRE A ATTAC SON STATUT D'ORGANISATION A BUT NON LUCRATIF	7
LE MINISTRE FEDERAL DES FINANCES ANNONCE, A LA SURPRISE DE SES PARTENAIRES DE LA COALITION, UN CREDIT D'IMPOT POUR FAVORISER LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT	7
REDUCTION RECORD DES COMMANDES POUR LE SECTEUR INDUSTRIEL ALLEMAND EN JANVIER 2019	7
LA CHANCELIERE S'EST RENDUE AU JAPON DEBUT FEVRIER, DANS UN CONTEXTE DE RENFORCEMENT DES PARTENARIATS ENTRE LES DEUX PAYS	8
VISITE DU MINISTRE FEDERAL DE L'ECONOMIE ET DE L'ENERGIE EN EGYPTE, DU 2 AU 4 FEVRIER	8
LE QATAR SOUHAITE INVESTIR 10 MDS EUR EN ALLEMAGNE DANS LES CINQ PROCHAINES ANNEES	8

TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES **9**

ROUTIER **9**

LE PARTENARIAT ENTRE DAIMLER ET BMW POUR LA CREATION DE VOITURES AUTOMATISEES	9
LES SEUILS D’EMISSIONS DE CO2 POUR LES CAMIONS ET LES BUS EN EUROPE	9
EN MATIERE DE TRANSPORT, LA PROTECTION DU CLIMAT POURRAIT COUTER 250 MILLIARDS D’EURO	9
COLOGNE RENONCE A FAIRE APPLIQUER LES INTERDICTIONS DE CIRCULATION	9
LE COVOITURAGE SEDUIT DE PLUS EN PLUS D’ALLEMANDS	9

AERIEN **10**

FAILLITE DE GERMANIA	10
LANCEMENT D’UN PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INNOVATIONS AERONAUTIQUES	10

ENVIRONNEMENT **10**

LES REACTIONS DE LA MINISTRE FEDERALE DE L’AGRICULTURE AU REFERENDUM D’INITIATIVE POPULAIRE POUR LA PROTECTION DES ABEILLES EN BAVIERE	10
SVENJA SCHULZE DEVOILE SON PLAN D’ACTION SUR LA PROTECTION DES INSECTES	10
LE DIALOGUE DE SVENJA SCHULZE AVEC LES GRANDES SURFACES SUR LA QUESTION DE L’EMBALLAGE	11

NUMERIQUE / START-UPS / INNOVATION **11**

L’AGENCE FEDERALE DES RESEAUX ANNONCE DE NOUVELLES EXIGENCES DE SECURITE	11
LANCEMENT DES ENCHERES 5G	11

LOGEMENT **11**

LA LOI SUR LA PROTECTION DU CLIMAT CONCERNE EGALEMENT LE LOGEMENT	11
---	-----------

Climat

Un séminaire du SPD peu disert sur le climat et une présidente de la CDU prudente

Le 10 février en séminaire, le SPD a adopté un catalogue de mesures réunies sous le titre « un nouvel Etat social pour des temps nouveaux ». Parmi les mesures envisagées par les sociaux-démocrates qui appellent de leurs vœux une refonte de l’assurance chômage, une augmentation du salaire minimum et plus de flexibilité pour les salariés ne figure aucune mention d’un accompagnement social de la transition écologique, suscitant plusieurs réactions critiques dans les rangs des Verts mais également du président des Jeunes SPD Kevin Kühnert. La presse s’interroge à cet égard sur la prise en compte par Mme Schulze (SPD), ministre fédérale de l’environnement, de cette dimension sociale de la transition juste dans le projet de loi sur la protection du climat en cours de préparation.

Annegret Kramp-Karrenbauer, présidente de la CDU, a, par ailleurs, exprimé sa prudence par rapport au compromis proposé par la commission dite charbon. Elle a indiqué que « nous ne pourrons enfin sortir du charbon que si l’approvisionnement en énergie est sécurisé. »

L’inscription contestée de la protection du climat dans la Constitution

La demande des Verts de renforcer la protection du climat en modifiant la Loi fondamentale a suscité un écho partagé lors de la présentation d’un amendement en commission parlementaire des affaires intérieures le 11 février. L’idée serait d’introduire une nouvelle disposition qui imposerait à l’Etat la prise en compte contraignante des objectifs et engagements internationaux dans l’obligation de protection qui lui incombe. Les Verts souhaitent aussi inscrire dans la constitution la sortie du nucléaire.

Le changement climatique, une menace prise au sérieux par les Allemands

Selon un sondage réalisé dans 26 pays par l'institut de recherche américain Pew Research Center, 71% des allemands considèrent le changement climatique comme la plus grande menace pour leur pays, contre 67% en moyenne pour les 26 pays et 53% en 2013. En deuxième et troisième place se trouvent la menace de l'État islamique ainsi que les cyberattaques perpétrées par d'autres pays. En France, la perception de ces trois principales menaces s'élève respectivement à 83%, 87% et 67%.

Pour une gouvernance renforcée en faveur de la protection du climat

Une [étude](#), publiée en février par le DIW, institut allemand pour la recherche économique, plaide pour la mise en place d'une structure de gouvernance cohérente afin de rendre la politique climatique de l'Allemagne plus efficace. En dépit de nombreuses mesures individuelles prises, l'Allemagne n'est en effet pas en mesure de réduire ses émissions de gaz à effet de serre comme prévu en 2020. La loi sur les changements climatiques, que la coalition au pouvoir prépare aujourd'hui, devrait enraciner les éléments clés de cette gouvernance. Ceux-ci devraient comprendre des objectifs sectoriels de réduction des émissions avec des responsabilités claires et une coordination intersectorielle. En outre, l'institut recommande la création d'une institution indépendante chargée de surveiller l'efficacité des mesures.

Publication du rapport 2018 sur la protection du climat

Dans son [rapport](#) publié le 6 février, le gouvernement confirme que l'objectif de réduction des émissions des gaz à effet de serre en 2020 (-40% par rapport à 1990) ne sera pas atteint, avec une baisse de 32% seulement attendue. Sans le programme d'actions pour la protection du climat adopté en 2014, l'écart aurait toutefois été plus important. Il pointe du doigt les efforts insuffisants dans le secteur des transports, une surévaluation des impacts attendus ainsi qu'une croissance économique et démographique plus forte que prévue. Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan d'action pour le climat à l'horizon 2050, un programme de mesures sectorielles complémentaires à l'horizon 2030 s'impose donc et sera présenté fin mars. En parallèle, la future loi sur la protection du climat et la loi qui devrait entériner la sortie progressive du charbon d'ici 2038 devraient permettre de respecter les objectifs pour 2030.

Sortie du projet de loi sur la protection du climat, source de litiges au sein de la coalition

Mi-février, la ministre fédérale de l'Environnement Svenja Schulze (SPD) a mis en circulation un projet de loi sur la protection du climat, dans le cadre d'une procédure peu habituelle de « pré-concertation » avec les différents ministères via la Chancellerie fédérale. Ce projet vise à ancrer par la loi et de manière contraignante les objectifs climatiques à moyen et long terme, conformément aux engagements pris à l'échelle nationale et européenne. Mme Schulze propose une réduction des émissions pour six secteurs d'ici 2030 et, pour 2050, une réduction d'« au moins 95% », qui irait au-delà des objectifs annoncés jusqu'ici (de 80 à 95%).

Mme Schulze n'entend pas imposer de mesures concrètes à chaque ministère compétent, invité à définir lui-même les mesures adéquates à prendre. Le projet de loi prévoit l'adoption en 2019 par le gouvernement fédéral d'un programme global d'actions. En cas de non-respect des objectifs annuels sectoriels, chaque ministère se verrait imposer des coupes budgétaires et la mise en place de programmes annuels d'urgence sous 6 mois.

Les réactions politiques au projet de loi ont été très différentes : les partis CDU/CSU/FDP ont critiqué vertement ce projet qualifié d'« économie dirigée ». A contrario, le SPD, avec l'appui des Verts et Die Linke, soutient l'urgence de la mise en œuvre d'une loi-cadre qui vise seulement à mettre en œuvre ce qui a été acté par l'accord de coalition.

Le programme européen du SPD sur le climat, l'énergie et le transport

La direction du SPD a présenté le 18 février, son programme européen sur le climat. Le présent projet n'est pas définitif. Il est soumis au vote lors d'une convention européenne du parti le 23 mars prochain. Le SPD veut relever l'objectif de l'UE en matière de changement climatique. C'est-à-dire viser un objectif pour 2030 d'une réduction de 45% des gaz à effet de serre par rapport à 1990 et à terme la neutralité carbone pour 2050. Le programme donne aussi la priorité à un relèvement de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de l'UE. Ainsi un changement doit être apporté au marché des droits à polluer, de sorte que les secteurs non couverts par le système devront l'être (chauffage, transports, agriculture). Le SPD veut aussi développer les infrastructures transfrontalières des réseaux de gaz et d'électricité et

favoriser la sécurité de l’approvisionnement en augmentant la part des énergies renouvelables dans la production. Au niveau fiscal, un « Fonds für faire Transformation » sera encouragé tout comme le développement d’incitations à la prise en compte des risques climatiques dans la finance. Sur le plan de la mobilité, le programme énonce le concept d’une mobilité propre. C’est-à-dire, une augmentation des transports de proximité par une R&D encouragée et une promotion des infrastructures de recharge des véhicules électriques. Le SPD propose également la création d’un équivalent à Airbus dans le domaine d’une politique industrielle de l’énergie hydrogène.

Le comité sur la finance verte voulu par le Gouvernement allemand

Le gouvernement fédéral a décidé, le 25 février, la création d’un comité d’experts sur la finance durable (« Sustainable Finance ») sous la direction du ministre fédéral et chef de la chancellerie fédérale, Helge Braun. La volonté affichée est d’inclure les aspects du développement durable dans la finance, en ajoutant les risques climatiques et environnementaux aux intérêts financiers. Ce projet est initié par différents ministères : celui des finances (BMF), celui de l’environnement (BMU) et celui de l’économie et de l’énergie (BMWi). Un conseil consultatif sur la finance verte sera créé pour favoriser le dialogue entre l’économie financière, l’économie « réelle », la société civile et le progrès scientifique. Différentes questions seront mises à l’ordre du jour : la question de la communication afin de promouvoir de façon plus efficace la « Sustainable Finance » aux acteurs financiers, et la question de la viabilité économique des obligations d’Etats allemandes vertes et durables. Le lancement de cette réflexion donnera l’opportunité à l’Allemagne de la création à l’avenir d’une véritable place financière verte.

L’interview du chef des verts sur la restructuration de l’Etat industriel allemand et de l’effet d’une taxe carbone

Le 25 février, le co-président du parti des Verts, Robert Habeck, répondait aux questions du Handelsblatt sur sa vision de la transformation de l’Etat industriel et d’une possible taxe carbone. Le parti vert habituellement à gauche économiquement, entreprend un dialogue accru avec les entrepreneurs afin de développer une économie verte et durable. La source idéologique de cette politique économique vient du respect des règles édictées par l’accord de Paris de 2015. Pour cela, un instrument est envisagé par Robert Habeck : l’édification d’un prix du CO2 prélevé sur les différentes consommations d’énergie fossile. Pour minorer les effets sociaux d’un tel projet, Habeck propose une redistribution de l’argent en remboursant les gains à certains citoyens (« Energiegeld »). Les volontés de discussions de la CDU sur le sujet visent selon lui à faire enterrer le projet, car la mise en garde d’une désindustrialisation par une trop grande protection du climat n’est pas la bonne philosophie. Pour le chef du parti, l’Allemagne doit d’ores et déjà édicter un prix du CO2 comme le font les autres Etats européens, et à terme en faire une règle européenne. De plus, un fonds public citoyen est proposé pour générer des capitaux privés en vue de la restructuration de l’économie dans le sens d’un développement plus durable. La conversion de l’Allemagne en tant que nation industrielle aux énergies renouvelables est un effort mais une chance fantastique pour Habeck.

Le podcast vidéo de la Chancelière Angela Merkel sur l’initiative européenne de protection du climat (EUKI)

L’initiative européenne de protection du climat a été créée en novembre 2017 par le gouvernement fédéral. Cette entité a pour but d’identifier les bonnes pratiques environnementales à diffuser et à encourager financièrement à l’échelle européenne. Cela va dans le sens de la stratégie des Etats membres de l’UE de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40% d’ici à 2030. Dans [l’intervention vidéo](#) du 2 mars, la Chancelière voit avec bienveillance les manifestations de lycéens pour le climat. Elle rappelle cependant qu’il faut arriver à concilier efficacité économique (emplois disponibles et puissance économique) avec la nécessité de protection du climat. C’est pourquoi le gouvernement allemand a mis en place la commission « croissance, transformation structurelle et emploi », qui a notamment prévu la sortie du charbon d’ici 2038.

La position de compromis du ministre fédéral de l’Economie et de l’Energie sur la protection du climat

Le projet de rapport confidentiel « Nationalen Reformsprogramms » à destination de la Commission européenne a été dévoilé le 28 février par le Tagesspiegel. Dans ce dernier, est évoquée la mise en œuvre du plan de protection du climat pour 2050 (« Klimaschutzplans »), et notamment l’objectif de réduction des gaz à effet de serre (au moins 55%) pour 2030. Les mesures seront portées avec des études d’impacts préalablement menés. Le ministre fédéral de l’économie et de l’énergie, Peter Altmaier (CDU), indique qu’il ne suivra pas certaines dispositions proposées par Svenja Schulze, ministre fédérale de l’environnement (SPD). Il n’y aura pas d’objectifs annuels fixés de manière contraignante ou de

projet de loi-cadre. C'est le risque d'une remise en cause de l'accord de coalition basé entre autre sur des objectifs clairs en ce domaine. Des critiques sont lancées également depuis son camp : un risque d'efficacité limitée due à une trop grande bureaucratie (Ralph Brinkhaus, CDU) ou un risque de non-coordination entre les ministères avec l'exemple de la question des rénovations des logements à vocation d'économie d'énergie entre le ministère de l'économie et le ministère du logement (Georg Nüßlein, CSU).

Le comité d'expert pour l'innovation plaide pour une tarification du CO2

Le [rapport](#) annuel du comité d'expert pour l'innovation de 2019 a étudié de près le secteur de l'énergie. Il a été remis à la Chancellerie le 27 février 2019. Il est préconisé de mieux internaliser les externalités liées aux gaz à effet de serre. Et ce notamment, en utilisant l'outil du prix : c'est ce à quoi pourrait parvenir un prix du CO2. Des technologies sont déjà prévues visant la décarbonation du système énergétique allemand. Mais la diffusion de ces nouveaux modèles économiques est entravée par un prix du CO2 trop bas, tout comme une barrière réglementaire trop entravante.

Le rapport recommande un renforcement du signal prix dans le système européen des quotas d'émission par une rarefaction organisée des certifications d'émissions. De même, il est proposé un ajustement des redevances de réseau pour intégrer une dimension de rareté dans les signaux de prix du réseau électrique.

Energie

Andreas Feicht, nouveau secrétaire d'Etat en charge de l'énergie

Le 1^{er} février, Andreas Feicht (47 ans) a pris ses fonctions de secrétaire d'Etat en charge de l'énergie au côté de Peter Altmaier, ministre fédéral de l'économie et de l'énergie. Ce poste était vacant depuis mars 2018. Andreas Feicht était jusqu'ici vice-président de l'association des entreprises publiques locales (VKU) et président du conseil d'administration de la régie municipale de Wuppertal (WSW).

Il est présenté comme un homme sociable et pragmatique, issu du terrain, ainsi à même de comprendre les enjeux régionaux. Quant à ses positions, il avait critiqué en 2016 l'orientation que prenait la coalition sur la transition énergétique, dénonçant un Etat qui « s'éloigne d'une économie de marché dans le secteur de l'énergie » et qui se transforme en « un structure de dirigisme d'Etat ». Il serait en faveur d'une taxation sur le carbone.

Une résolution très politique du Bundesrat sur le nucléaire

Le 15 février, le Bundesrat a adopté une résolution (non contraignante) par laquelle il invite le gouvernement fédéral à (i) négocier avec les pays voisins pour assurer l'arrêt rapide des centrales nucléaires susceptibles de tomber en panne sur leurs territoires respectifs ; (ii) œuvrer au niveau européen pour s'assurer que la durée d'exploitation des centrales nucléaires soit limitée dans le temps et pour qu'un système de sûreté/sécurité nucléaire à l'échelle européenne soit introduit et (iii) examiner tout moyen juridique destiné à mettre fin aux exportations de combustibles nucléaires allemands vers des installations estimées « potentiellement dangereuses » situées à proximité des frontières nationales.

Fusion RWE – E.ON

Les autorités européennes de la concurrence devraient donner leur feu vert au rachat par l'allemand RWE des actifs dans les énergies renouvelables de sa filiale Innogy et de son concurrent E.ON. En mars, RWE et E.ON se sont entendus sur des échanges d'actifs complexes dans le cadre d'une opération qui réorganiserait le secteur de l'énergie en Allemagne. RWE va céder à E.ON sa participation majoritaire dans Innogy. Le groupe va parallèlement prendre une participation minoritaire dans E.ON et récupérer les actifs dans les énergies renouvelables aussi bien d'E.ON que d'Innogy. Au terme de cette opération, RWE, premier producteur d'électricité allemand, deviendra le numéro trois des énergies renouvelables en Europe, derrière l'espagnol Iberdrola et l'italien Enel. RWE avait annoncé en janvier avoir sollicité l'autorisation de la Commission européenne avec l'espoir de finaliser cet accord au second semestre 2019.

Wintershall DEA supprime 800 emplois en Allemagne

La future société de production pétrolière et gazière Wintershall DEA a l'intention de supprimer 800 emplois en Allemagne quand le processus de fusion en cours sera achevé. Les deux partenaires Wintershall et DEA ont annoncé mi-février que plus de la moitié des suppressions d'emplois sont prévues dans les sièges sociaux du groupe à Hambourg et Kassel, et une autre partie sur les sites de production. Selon le comité d'entreprise, un emploi sur deux de la nouvelle entreprise en Allemagne sera supprimé. Les sites de production de Basse-Saxe devront faire face à la restructuration due aux conditions de concurrence de plus en plus difficiles sur le marché du pétrole et du gaz. Wintershall et DEA avaient

scellé leur fusion en septembre dernier et s'attendaient à ce qu'elle soit achevée au premier semestre 2019, créant ainsi le premier groupe allemand de matières premières avec un chiffre d'affaires d'environ cinq milliards d'euros.

Berlin a promis son soutien financier à la création d'au moins un terminal d'importation de GNL

Dans l'espoir d'éviter des rétorsions commerciales des Etats-Unis à propos du projet de gazoduc Nord Stream 2, Angela Merkel a assuré début novembre que le gouvernement allemand serait prêt à accélérer la construction d'un terminal d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) pour diversifier son approvisionnement énergétique. L'Allemagne pourra par la même occasion importer non seulement du gaz russe comme c'est le cas aujourd'hui par gazoduc, mais aussi du gaz américain, par navire méthanier. Alors que le pays n'a pas de terminal aujourd'hui, cet engagement a suscité des vocations au point qu'une poignée de projets se font désormais concurrence pour être opérationnels d'ici à la fin 2022.

Parmi eux, trois font la course en tête : le premier concerne le port en eaux profondes de Wilhelmshaven, au nord de Brême, en mer du Nord. L'allemand Uniper, aussi présent sur le projet Nord Stream, a annoncé le 25 janvier être entré en négociations avec ExxonMobil pour que le groupe américain lui fournisse du gaz sur le long terme. Le distributeur d'énergie a par ailleurs obtenu en décembre l'accord de l'armateur japonais Mitsui pour qu'il construise et opère ce terminal.

Un compromis trouvé dans l'affaire Nord Stream II

Les négociations au Conseil mi-février 2019 ont permis d'aboutir à un compromis entre le Parlement européen, la Commission européenne et les Etats membres pour revoir la « directive gaz ». Cela permet de couvrir par la législation européenne en matière de concurrence les gazoducs de l'UE et de pays tiers, y compris Nord Stream 2, l'Allemagne acceptant le principe du respect des règles de concurrence garanti par l'autorité de régulation allemande (BNetzA). Gazprom ne pourra donc pas exploiter la section du gazoduc située dans les eaux territoriales allemandes si l'entreprise russe ne respecte pas les règles de concurrence européennes en l'absence de dérogation. La Commission européenne avait proposé en novembre 2017 la révision de la directive gaz qui visait à appliquer aux gazoducs offshores les dispositions du 3^{ème} paquet énergie, notamment l'obligation de séparation des activités, c'est à dire l'exploitation ou le transport du gaz d'une part et la production ou la fourniture de gaz d'autre part. La construction de Nord Stream II devrait aboutir à l'acheminement de 55 milliards de mètres cubes de gaz russe par an par le biais de la mer Baltique, en traversant cinq pays (Finlande, Suède, Danemark, Russie et Allemagne). L'enjeu est de doubler la capacité de volume de gaz acheminé jusqu'ici par Nord Stream I, passant de 55 à 110 milliards de m³ cube de gaz par an. Le projet associe plusieurs entreprises européennes, dont ENGIE qui participe à hauteur de 10% au projet.

Industrie/entreprises

Bayer condamné par un tribunal californien pour la toxicité du Roundup

Bayer a perdu depuis le rachat de Monsanto près de 40%, dont près de 10% suite à la confirmation par un tribunal californien que le désherbant Roundup « a été un facteur substantiel » du cancer du jardinier septuagénaire Edwin Hardeman. La condamnation financière a cependant été réduite 78M\$, contre 289 M\$ lors de la condamnation initiale. Les investisseurs se montrent désormais très prudents avec Bayer, compte tenu des risques représentés par les 8 000 procès en cours aux Etats-Unis visant les produits au glyphosate de Monsanto.

Airbus : remboursement des avances remboursables allemandes A380

Le gouvernement allemand a annoncé examiner le remboursement des avances remboursables consenties pour le développement du programme A380. Le montant total des avances est de 940 M€, et Airbus n'en a remboursé que 300 M€ environ à ce jour, compte tenu des difficultés commerciales du programme. Le gouvernement pourrait être dans l'obligation de demander le remboursement des 600 M€ restants, et ce alors qu'Airbus estime que les gouvernements avaient pris le rôle de partenaire en partage de risque sur le projet. La commission « budget » du Bundestag pourrait se saisir du sujet.

Appel à manifestation d'intérêt sur la production de batteries du BMWi

Plus de 30 entreprises se sont manifestées dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le ministère fédéral de l'économie, pour lequel 1 Mds€ sont réservés dans le budget du BMWi. Le Ministre Peter ALTMAIER se félicite de l'intérêt des entreprises sur le sujet, et jusqu'à 6 consortia sur les batteries pourraient émerger. Plusieurs constructeurs

allemands ont répondu (VW, BMW et Streetscooter), mais n'ont pas précisé exactement dans quelle mesure ils souhaiteraient être associés. Parmi les autres répondants figurent BASF, Varta, Northvolt, PSA.

Volkswagen annonce vouloir supprimer 5 000 postes

Le comité de direction de Volkswagen a annoncé vouloir économiser annuellement 5,9 Mds€ à partir de 2023. Le programme d'économies prévoit en particulier la suppression de 5 000 postes, qui n'a pas encore été discutée en comité d'entreprise, afin de faire face aux défis de l'électrification des véhicules, ayant moins de composants. Volkswagen est par ailleurs particulièrement pénalisée par l'introduction des tests WLTP, alors que de nombreuses motorisations n'ont pas pu être homologuées, générant des problèmes industriels, ainsi que l'octroi de réductions plus importantes aux clients. L'impact de la mise en place des nouveaux tests pour Volkswagen est estimé à 3,6 Mds€ sur le résultat opérationnel (13,8 Mds€ de résultat opérationnel en 2017) par le Tagesspiegel, non commenté par l'entreprise en l'attente de la présentation des résultats officiels dans les semaines à venir.

La Cour fiscale fédérale retire à ATTAC son statut d'organisation à but non lucratif

La Cour fiscale fédérale (*Bundesfinanzhof* - BFH), plus haute instance juridique allemande en matière de fiscalité, a décidé, le 26 février, de retirer à l'association militante ATTAC son statut d'organisation à but non lucratif. Elle ne peut donc plus délivrer de certificats fiscaux à des donateurs, comme elle le faisait, selon le Handelsblatt, depuis 2013. Cette décision contredit un premier arrêt rendu par le Tribunal financier de Hesse en 2016, qui avait donné raison à ATTAC. Il est probable que l'association saisisse désormais la Cour constitutionnelle fédérale de Karlsruhe. Le différend entre ATTAC et la justice fiscale porte sur la nature de l'engagement poursuivi par ATTAC. Selon la loi allemande, les organisations à but non lucratif peuvent mettre en place des actions politiques. Celles-ci doivent néanmoins s'inscrire dans le cadre d'une « finalité associative », définie par le législateur comme la protection de l'environnement, la défense des consommateurs ou le sport. Les actions politiques peuvent donc être un moyen en vue d'atteindre cette finalité, mais ne rentrent pas, en tant que but d'une organisation, dans ce cadre légal. Selon le Handelsblatt, citant certains experts fiscalistes, cet arrêt ne constitue par un durcissement, mais une clarification du texte de la loi. L'organisation ATTAC dénonce, quant à elle, cette décision, la qualifiant de « jour noir pour la démocratie », et limitant le statut d'organisation à but non lucratif à de la « charité apolitique. » Outre le probable recours devant la Cour constitutionnelle, l'organisation a également demandé une révision du code des impôts modifiant le cadre décrit plus haut. Elle semble soutenue par une partie des Verts et du SPD au Bundestag. Plusieurs experts cités par le Handelsblatt ont néanmoins exprimé des réserves sur cette ouverture, considérant qu'elle pourrait donner des privilèges fiscaux à des associations radicales et donner un statut fiscal moins favorable aux partis politiques traditionnels.

Le Ministre fédéral des Finances annonce, à la surprise de ses partenaires de la coalition, un crédit d'impôt pour favoriser la recherche et le développement

Le 27 février, le Ministre fédéral des Finances, SPD, a présenté à la Chancelière un projet de loi destiné à favoriser les investissements des entreprises dans la recherche et le développement. Il consiste en un financement de 5 Mds EUR, financés à moitié par les Länder, sur 4 ans, sous la forme d'un crédit d'impôt. Son montant sera limité à 500 000 EUR par entreprise et par an. Cette proposition a fait vivement réagir la classe politique allemande. Tout d'abord, si un tel projet figurait dans l'accord de coalition (objectif général de 3,5 % du PIB consacré à la R&D), le Ministre des Finances semble l'avoir finalisé sans s'être concerté avec les autres Ministères concernés, notamment celui de l'Economie et de l'énergie, et celui de la Recherche, tous deux dirigés par des personnalités CDU/CSU. Outre la méthode, l'ensemble des acteurs concernés semblent saluer la démarche, qui vise notamment les PME et le *Mittelstand*. La Fédération des Industries allemandes, celle des machines-outils et le patronat allemand en général, de même que les libéraux du FPD ont accueilli favorablement ce projet. Des critiques sont néanmoins émises, notamment par les Verts, la CDU/CSU, qui dénoncent la limite des 4 ans. Ces éléments sont repris par certains économistes, interrogés par le Handelsblatt, qui appellent à un mécanisme de financement pérenne visant de manière plus ciblée les PME et le *Mittelstand*, afin d'éviter les effets d'aubaine et intégrer la R&D dans les plans d'investissement de long terme des entreprises.

Réduction record des commandes pour le secteur industriel allemand en janvier 2019

Début février, le Ministère de l'Economie et de l'énergie a publié les résultats des commandes passées auprès des industriels allemands. Ils révèlent une diminution de 2,6 % par rapport à décembre 2018, soit la baisse la plus importante en sept mois. Une comparaison plus pertinente, évaluant le rythme des commandes sur deux mois (décembre 2018-janvier 2019 contre octobre et novembre 2018) montrent une baisse de 0,5 %. Cette diminution concerne l'ensemble des catégories de biens (intermédiaires, d'équipement et de consommation) et s'applique aussi bien aux commandes

domestiques qu'internationales. De son côté, un rapport de la fédération des machines-outils (VDMA) souligne une réduction de 9 % des commandes pour le secteur entre janvier 2019 et janvier 2018, cette baisse étant même de 22 % pour les demandes provenant de la zone euro. Cette baisse s'explique, selon Reuters, par les incertitudes liées aux tensions commerciales et au Brexit. Elle pourrait entraîner un changement dans la structure de l'économie allemande, traditionnellement tournée vers l'exportation. Toujours selon Reuters, cette tendance baissière de l'industrie allemande pourrait conduire l'Etat fédéral à accroître son intervention dans l'économie en 2019. De même, la demande et la consommation intérieures pourraient désormais constituer le moteur de l'économie allemande, alors que les salaires augmentent, que le taux de chômage est peu élevé et que les taux d'intérêt sont bas.

La Chancelière s'est rendue au Japon début février, dans un contexte de renforcement des partenariats entre les deux pays

La Chancelière allemande s'est rendue au Japon les 4 et 5 février. Il s'agissait de son cinquième déplacement dans ce pays depuis son arrivée au pouvoir. Cette visite intervient après un déplacement en Asie du Ministre fédéral de l'Economie et de l'énergie en octobre 2018. Il avait délibérément choisi de se rendre au Japon à la place de la Chine pour son tout premier voyage officiel sur le continent. Elle s'inscrit dans un contexte de renforcement des relations bilatérales, le Japon faisant office de partenaire asiatique privilégié partageant certaines caractéristiques chères à l'Allemagne (forte présence du secteur industriel, système économique et politique plutôt libéral). La relation économique bilatérale devrait bénéficier de l'entrée en vigueur, début février, d'un accord de libre-échange entre le Japon et l'Union européenne, très favorablement accueilli par les milieux économiques allemands. Des prévisions japonaises estiment que les échanges avec l'Allemagne pourraient progresser à terme de 50 %. En matière de coopération économique l'accent est clairement mis sur l'IA et l'IoT et leurs apports sur les activités agricoles, sur le secteur de la construction et la médecine. Au niveau de leur coopération en pays tiers, l'Allemagne et le Japon ont fait de la zone Pacifique et de l'Asie du Sud-est un espace prioritaire, avec une liste de 25 projets japonais pouvant constituer une base pour l'établissement de coopérations.

Visite du Ministre fédéral de l'Economie et de l'énergie en Egypte, du 2 au 4 février

Le Ministre fédéral de l'Economie et de l'énergie s'est rendu en Egypte du 2 au 4 février, accompagné d'une délégation de députés du Bundestag et d'une vingtaine de décideurs économiques. Il a pu s'entretenir avec le Président et le Premier ministre égyptien. Cette visite n'a pas eu de retombées concrètes, aucune signature de contrat ou même de déclaration d'intention n'ayant été organisée. Une déclaration conjointe entre le Ministre allemand et son homologue égyptien visant à renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays a été signée. Pour autant, cette visite témoigne d'un soutien politique du Gouvernement allemand envers ses géants nationaux présents en Egypte, avec la visite sur le site de la centrale électrique construite par Siemens dans la nouvelle capitale administrative, située à environ 45 km du Caire et dont la construction a été largement impulsée par l'actuel président égyptien. Cette visite s'inscrit également dans une intensification des contacts bilatéraux à teneur économique de haut niveau (Chancelière au Caire en mars 2017, Président égyptien à Berlin en octobre 2018, puis février 2019, déplacement de la Chancelière pour le sommet UE-Ligue arabe les 24-25 février). D'après la chambre de commerce et d'industrie allemande, plus de 190 entreprises allemandes sont présentes en Egypte, employant 35 000 personnes dans les secteurs de l'industrie, de l'énergie, du transport, du tourisme et de l'éducation supérieure. L'Allemagne était le 5ème fournisseur de l'Egypte (4,6 % de parts de marché) et son 7ème client (4% des exportations égyptiennes absorbées par l'Allemagne) en 2017. Le volume des échanges commerciaux bilatéraux atteignait 6,3 Mds USD en 2017, en progression de 22 % par rapport à 2010 et d'environ 5 % par rapport à 2016.

Le Qatar souhaite investir 10 Mds EUR en Allemagne dans les cinq prochaines années

En amont de la Commission économique germano-qatarie qui s'est tenue le 19 février à Berlin, le Handelsblatt a révélé l'objectif du Qatar d'accroître ses investissements en Allemagne de près de 10 Mds EUR sur les cinq prochaines années, pour atteindre un volume total de 35 Mds EUR. Ce nouvel engagement est porté par la *Qatar Investment Authority* (QIA), l'un des principaux fonds souverains au monde (320 Mds USD d'actifs fin 2018), dirigé par le vice-Premier ministre qatari. Malgré de lourdes pertes, la QIA souhaite maintenir ses engagements financiers, notamment envers la Deutsche Bank et Volkswagen. Elle s'intéresse également à des investissements dans le *Mittelstand* allemand. Selon le Handelsblatt, citant le vice-Premier ministre qatari, des projets d'investissement concrets sont en cours de discussion. Toujours selon le Handelsblatt, cet intérêt pour l'Allemagne s'explique par la stabilité de son économie, qui représente un gage de sécurité des investissements pour un pays déstabilisé par le blocus économique réalisé par ses voisins saoudien et émiratis, alors qu'il fait face à des échéances importantes dont l'organisation de la coupe du monde de football en 2022.

Transports et infrastructures

Routier

Le partenariat entre Daimler et BMW pour la création de voitures automatisées

Les constructeurs Daimler et BMW ont conclu un [accord](#) de partenariat le 28 février pour le développement de voitures automatisées. Ils veulent rendre disponible ces innovations. Les deux entreprises ont conclu une déclaration d'intention en ce sens. Selon l'accord, les deux constructeurs souhaitent travailler sur la conduite indépendante sur autoroutes et sur les fonctions de stationnements automatisés. Une coopération à long terme est indiquée pour rendre la technologie disponible dans le milieu de la prochaine décennie.

Les seuils d'émissions de CO2 pour les camions et les bus en Europe

Une proposition négociée entre la Commission, le Conseil européen et le Parlement a vu le jour mardi 19 février portant sur la réglementation des seuils d'émissions des véhicules lourds dans l'UE. Les émissions des véhicules lourds représentent 6% des émissions totales et 25% des émissions du trafic automobile. En l'absence de mesure, les émissions augmenteraient de 9% entre 2010 et 2030. C'est la raison pour laquelle l'objectif de réduction est fixé en la matière à 30% en 2030, avec un objectif provisoire de 15% pour 2025. Les réactions des associations prônant les transports propres comme le Naturschutzbund Deutschland (NABU) voient cette initiative d'un bon œil. A l'inverse, le constructeur Daimler critique avec véhémence cette nouvelle initiative législative. De même, le syndicat allemand de l'automobile VDA et le syndicat IG Metall soulignent l'ambition excessive de ces objectifs qu'il sera difficile d'atteindre sans mesures incitatives publiques.

En matière de transport, la protection du climat pourrait coûter 250 milliards d'euro

Dans le domaine du transport, l'Allemagne doit faire baisser d'ici 2030 de 40% ses émissions de CO2. Une commission d'experts organisée par le gouvernement allemand doit se réunir fin mars pour discuter des moyens pour réaliser cet objectif. D'après une [étude](#) du syndicat BDI de l'an dernier, les coûts liés à l'objectif de baisse de CO2 seraient énormes. Le prix de l'essence pourrait grandement augmenter également : par la rareté du pétrole ou par l'augmentation des taxes. Les investissements et coûts, pour atteindre l'objectif de 40%, pourraient s'élever à 250 milliards d'euro. Dans le rapport du BDI, il est possible de réduire les émissions de CO2 de 80 à 95% d'ici 2050, mais le coût serait considérable. Pour 2030, le défi est encore plus difficile. Cela représente entre 1,5 et 2,3 milliards d'investissements dans tous les secteurs concernés. L'argent investi irait dans la création de stations-services électriques, dans des subventions et des incitations à l'achat de véhicules électriques, et une autre partie pour la conception de moteur plus efficaces.

Cologne renonce à faire appliquer les interdictions de circulation

Malgré la persistance d'un niveau élevé de pollution de l'air et la décision du tribunal administratif de Cologne survenue en novembre dernier interdisant la circulation aux véhicules diesel les plus polluants, les autorités locales ne feront pas appliquer ces interdictions jugées « disproportionnées ». L'Etat avait fait appel de sorte que la décision n'est ni définitive ni immédiatement contraignante. La ville a prévu la mise en place d'une série de mesures alternatives - qui débuteront début avril - destinées à améliorer la qualité de l'air telles que : l'introduction de bus à faibles émissions, de nouveaux feux de circulation, la promotion du vélo et l'interdiction des camions dans le centre-ville. La pollution de l'air, mesurée par l'Agence fédérale de l'environnement, a diminué l'an dernier à Cologne pour atteindre 59 mg/m3 d'oxyde d'azote mais elle demeure supérieure à la valeur limite de 40 mg/m3 imposée par l'Union européenne. En 2018, au moins 35 villes n'ont pas été en mesure de satisfaire aux exigences de l'UE.

Le covoiturage séduit de plus en plus d'Allemands

De plus en plus de personnes en Allemagne ont recours au covoiturage. L'an dernier, les fournisseurs de service de partage comme DriveNow, car2go ou Flinkster comptaient environ 2,46 millions de clients, selon l'association Carsharing BCS à Berlin. C'est 350 000 de plus qu'en 2017, soit une augmentation de près de 17 % sur un an. La flotte de voitures de location a augmenté de 12,5 % pour atteindre plus de 20 000 voitures dont 10% d'électriques. La majorité des clients optent pour les voitures en libre-service, l'offre est présente dans 18 grandes villes allemandes. Ils étaient 1,8 million d'utilisateurs de ce service en 2017. Les stations de covoiturage ont, elles, séduit 650 000 clients. Cette option est considérée comme particulièrement intéressante puisque près des trois quarts de ses clients ne possèdent pas de véhicule privé. Gunnar Nehrke, directeur général de l'Association, a donc appelé les villes à promouvoir l'installation de ces stations à l'échelle nationale. A noter que DriveNow et car2go, les deux plus grands fournisseurs en libre-service, seront fusionnés par leurs propriétaires respectifs BMW et Daimler pour faire face à la concurrence d'acteurs comme Uber.

Aérien

Faillite de Germania

Germania a annoncé le 6 février son dépôt de bilan. L'offre de financement, portée notamment par l'ancien PDG d'Air Berlin J.Hunold, s'est avérée peu convaincante. La compagnie, qui compte 1100 employés, affichait des difficultés financières depuis plusieurs mois. Alors qu'Air Berlin avait bénéficié d'une disposition spéciale de la loi allemande qui prévoit la non-dessaisie en cas d'insolvabilité, Germania n'a pu y prétendre. Air Berlin avait, à ce titre, conservé ses autorisations de vol jusqu'au 27 octobre 2017, bien que l'entreprise ait déposé le bilan mi-août 2017. L'Etat allemand avait également apporté un soutien financier à Air Berlin à hauteur de 150 millions d'euros. L'injection de liquidités devait permettre à la compagnie d'assurer le transport des passagers durant cette période de vacances scolaires. Peter Altmaier, ministre fédéral de l'économie et de l'énergie (CDU), avait exclu des aides publiques pour Germania dans un souci de non entrave à la concurrence. La compagnie transportait quatre millions de passagers par an. Les petits aéroports – Dresde ou Brême- sont durement touchés car Germania y exploitait une partie importante des vols. Le risque est que Germania ne soit pas remplacée par d'autres compagnies comme Lufthansa ou Ryanair qui ne s'intéressent qu'aux aéroports drainant un grand nombre de voyageurs. Depuis la fin de l'été, sept compagnies européennes touristiques ont fait faillite. Outre la dépréciation de l'euro face au dollar et la forte hausse des prix du kérosène cet été, c'est précisément la guerre des prix bas que mènent les compagnies low cost qui semble expliquer cette spirale défavorable.

Lancement d'un programme de soutien aux innovations aéronautiques

Le Ministre fédéral des transports, Andreas Scheuer (CSU) a annoncé le 27 février le lancement d'un programme d'aide au développement et aux essais de drones et de taxis volants. L'objectif est de promouvoir les applications aéronautiques innovantes en Allemagne, pays pionnier en la matière. Le programme prévoit la mise en place d'un bureau de coordination des zones de test et d'un plan d'action pour renforcer ce type d'innovation dans l'aéronautique. Il est doté d'un budget de 15 millions d'euros sur quatre ans et a déjà permis de financer cette année deux projets au développement rapide. Pour le ministère, les taxis aériens présentent un avantage important pour le transport des personnes -notamment dans les zones rurales- et s'intégreront ainsi naturellement au mix de mobilité de demain. Quant aux drones, leur usage est multiple et s'avère utile en cas d'urgence : acheminement de fournitures médicales, sauvetage en montagne, soutien aux pompiers ou aux services de police. Cinq régions allemandes ont déjà adhéré à l'initiative européenne *Urban Air Mobility* et deviendront des pilotes pour une mobilité aérienne innovante. Il s'agit notamment d'Aix-la-Chapelle, de Hambourg, d'Ingolstadt, de la région du nord de la Hesse et de la région frontalière d'Enschede-Münster.

Environnement

Les réactions de la ministre fédérale de l'agriculture au référendum d'initiative populaire pour la protection des abeilles en Bavière

Le texte de la pétition, lancée par le parti écologiste et conservateur ÖDP, demande que 20% des terres arables respectent les normes biologiques en 2025, avant d'atteindre 30% en 2030. 10% des espaces verts en Bavière devraient également être transformés, réclame le texte, en prairies fleuries. Les rivières et ruisseaux devraient être mieux protégés des pesticides et engrais. Les initiateurs du référendum populaire travaillent actuellement avec le gouvernement bavarois pour élaborer le document qui sera soumis par référendum. La ministre fédérale de l'agriculture, Julia Klöckner (CDU), avait déjà suscité de grandes attentes en matière de protection des abeilles, évoquant dans son discours inaugural en mars 2018 le caractère systémique des abeilles. La ministre offre désormais la perspective d'un programme d'action. « Le programme est en cours de coordination par les ministères. Cependant, il est important que les mesures soutiennent l'agriculture et ne mettent pas en danger son existence », déclare une porte-parole du ministère.

Svenja Schulze dévoile son plan d'action sur la protection des insectes

La ministre fédérale de l'environnement voit avec bienveillance la tenue du referendum d'initiative populaire en Bavière sur la protection des abeilles. A la suite de cela et du rapport du 20 janvier dans la revue « Biological Conservation » sur la diminution du nombre d'insectes, Svenja Schulze (SPD) fait part le 17 février de son plan d'action pour la protection des insectes. Cette impulsion régionale doit, selon elle, s'élargir au niveau du Bund. Le programme d'action contient trois types de dispositions pour protéger les insectes et leurs habitats. Premièrement, donner plus de financement à la protection de la nature dans l'agriculture en développant les arpents de terres diversifiés sur lesquels les insectes peuvent survivre. Deuxièmement, en utilisant beaucoup moins de pesticides et en prenant en compte les insectes dans la délivrance des autorisations des pesticides. Svenja Schulze rappelle également sa position sur la sortie rapide du

glyphosate. Enfin, troisièmement, les villes doivent prendre part à ce changement en créant plus d'espaces verts et en se préoccupant de la pollution lumineuse.

Le dialogue de Svenja Schulze avec les grandes surfaces sur la question de l'emballage

La ministre fédérale de l'environnement a rencontré le 27 février, les représentants de la grande distribution, des associations de défense de l'environnement et des associations de consommateurs pour parler du problème des emballages plastiques. Pour la ministre, il convient de supprimer les emballages plastiques à usage unique. Certains objets plastiques, seront déjà interdits en 2021 (assiettes, ballon gonflable, paille). Les enseignes sont encouragés à se débarrasser de ces produits dès cette année. La production de déchets augmente chaque année en Allemagne, c'est pourquoi la ministre veut concrétiser les points clefs de son programme de réduction du plastique de novembre 2018. Une deuxième réunion sera organisée au printemps pour conclure un accord entre les acteurs du secteur et le gouvernement.

Numérique / Start-ups / Innovation

L'Agence fédérale des réseaux annonce de nouvelles exigences de sécurité

L'Agence fédérale des réseaux – la *Bundesnetzagentur* – a défini, le 6 mars dernier, les principales exigences de sécurité liées à la mise en place du réseau 5G et les règles auxquelles les gestionnaires de réseau seront soumis. (Ndlr : la *Bundesnetzagentur* est une autorité placée sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et de l'Energie. Elle supervise les marchés de l'énergie, du ferroviaire, des télécommunications et des postes. C'est l'équivalent de l'Arcep en France. Ce nouveau règlement s'applique sans distinction à tous les fournisseurs, et ce, quelle que soit la technologie qu'ils offrent. Il prévoit plusieurs dispositions entre autres : les systèmes ne pourront être achetés qu'auprès de fournisseurs qui respectent les réglementations nationales en matière de sécurité des télécommunications et de protection des données. Les composants critiques pour la sécurité ne pourront être utilisés que s'ils ont été préalablement certifiés par l'Office fédéral de la sécurité de l'information - *Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik* (BSI) et doivent être soumis à des tests de sécurité réguliers. La typologie de criticité des composants sera déterminée par le BSI et la *Bundesnetzagentur* et inscrite dans un catalogue de sécurité détaillé (prévu au printemps 2019). Ces exigences constituent les conditions nécessaires à respecter par les opérateurs de réseaux s'ils souhaitent participer aux enchères de fréquences d'ondes courtes - déterminantes dans la constitution du réseau 5G - prévues le 19 mars. Elles devront être complétées par un catalogue plus détaillé d'exigences.

Lancement des enchères 5G

Après 4 mois de concertation, la *Bundesnetzagentur*, en charge de la régulation des réseaux, a lancé le 18 mars l'appel d'offres pour l'octroi de fréquences à destination de la 5G. Le fonctionnement est similaire aux enchères 4G, et 4 soumissionnaires sont attendus : les trois opérateurs disposant de réseau en place Telefonica, Deutsche Telekom et Vodafone, ainsi que 1&1 Drillisch, déjà présent sur les télécommunications fixes, qui devrait déployer son propre réseau 5G. Les enchères ne prévoient pas de *roaming* automatique pour le nouvel entrant sur les générations précédentes, et le gouvernement a mis en place un *roaming* pour certaines zones dont la couverture est difficile.

Logement

La loi sur la protection du climat concerne également le logement

« Le ministre fédéral des Finances (SPD) doit immédiatement ouvrir la voie à des incitations fiscales pour la rénovation énergétique des bâtiments afin de préserver la crédibilité de la politique climatique », a déclaré Georg Nüblein, vice-président du Bundestag (CSU). Le secteur du bâtiment est considéré comme un secteur clé de la protection du climat, au même titre que les secteurs de l'énergie et des transports. La rénovation des bâtiments offre un grand potentiel d'économie : les bâtiments représentent environ 35 % de la consommation totale d'énergie en Allemagne et environ un tiers des émissions de CO2.